

**CONSEIL NATIONAL DU DEVELOPPEMENT DES LIGUES
ET DES TERRITOIRES N°4 /2019**
JEUDI 21 NOVEMBRE 2019
9 AVENUE PIERRE DE COUBERTIN - 75013 PARIS

Présidence Jean-Marc BERAUD (BRE)

Présidents de ligues ou personnes les représentant

Jo BARON (P-L), Éric BERENYI (I-F), Alain BULOT (BFC), Julien DELLAN (GUA), Jean-Pierre DELOY (G-E), Nicole FILIPPI (COR), Alain MARTRES (ARA), André OLIVE (OCC), Dominique PLEE (CEN), Éric RAUL (N-A), Jean-François ROUILLE (PCA), André VOIRIOT (NOR)

Excusés Alain BUTTE (CEN), Jean-Jacques GODARD (I-F), Marcel FERRARI (ARA)

Assistent André GIRAUD, Anne TOURNIER-LASSERVE, Daniel ARCUSET, Jean-Pierre FOURNERY, Martine PREVOST, Alain TALARMIN, Didier VAREECKE, Christine VIRLOUVET
Anne BAROIN, Philippe BOIDE, Richard CARLON, Philippe LEYNIER, Cécile VEYRIER

En préambule, Jean-Marc BERAUD remercie de leur présence les participants à cette quatrième réunion du CNDLT pour l'année 2019. Il précise que le Président de la FFA, André GIRAUD, retenu par ailleurs, prendra la parole en fin de réunion. L'ordre du jour annoncé est, de ce fait, modifié.

1. Bilan du PSF 2019 et perspectives pour le PSF 2020

Daniel ARCUSET, Vice-président délégué, rappelle le processus de validation 2019 qui a dû être mis en place très rapidement.

L'ANS termine -avec beaucoup de retard- l'envoi des notifications et des virements.

Jean-François ROUILLE regrette le manque d'informations et d'explications de la part de l'ANS quant aux résultats des demandes transmises.

Daniel ARCUSET indique que les structures déconcentrées et les clubs ont désormais reçu tous les renseignements.

Anne TOURNIER-LASSERVE souligne le bon déroulement de la phase de validation par la FFA malgré les difficultés rencontrées et les nouveautés auxquelles les différentes structures ont dû faire face.

En 2020, d'autres fédérations s'ajouteront aux 29 qui avaient été choisies pour la campagne 2019.

Une nouvelle plateforme devrait être mise en place avant la fin du 1^{er} trimestre 2020 et accessible jusqu'à la fin du mois de juin.

Remarque a été faite à l'ANS que les 20 K€ attribuées en 2019 aux fédérations pour les dédommager des très nombreuses heures de travail effectuées par des salariés, n'étaient pas suffisants.

Pour 2020 le processus est maintenu avec quelques ajustements.
L'enveloppe « emploi » devrait approcher les 500 K€ pour aider à la création d'environ 5 000 postes d'éducateurs et d'agents de développement.
Les subvention « équipements » concerneront la haute performance.

Daniel ARCUSET fait ensuite le bilan de l'enquête menée auprès des différents trinômes pour connaître leur « retour d'expérience ».

Pour 2020, les trinômes d'instruction rédigeront un bref compte rendu des dossiers étudiés, ce qui aidera les trinômes de validation.

Il faudra veiller, au niveau des ligues, à ce qu'il y ait une cohérence dans la composition des différents trinômes. Il est souhaitable que le référent du Bureau fédéral fasse partie des trinômes qui étudieront les dossiers des comités départementaux.

Il est rappelé aux clubs qu'ils doivent saisir leurs activités sur le SIFFA pour être éligibles. Il leur faut au moins un label et ils peuvent demander une subvention pour 2 actions maximum répondant au Projet fédéral dans 2 secteurs différents.

Les Comités départementaux doivent avoir un Plan de développement et présenter entre 2 et 4 actions dans des secteurs différents.

Les Ligues pourront présenter jusqu'à 8 actions dans les 4 secteurs, dont une action PSF et une concernant le haut niveau.

Jo BARON n'est pas d'accord pour interdire aux Présidents de ligues de faire partie des trinômes qui étudieront les dossiers des clubs et des comités départementaux. Après discussion, cette proposition est supprimée.

2. Déploiement du Plan de Développement Fédéral

Jean-Marc BERAUD rappelle que l'enquête lancée auprès des structures déconcentrées a permis d'avoir des retours intéressants avec, par exemple, 75% de réponses des ligues.

C'est désormais Marcel FERRARI qui prend le relais de Daniel ARCUSET pour piloter cette phase territoriale, en lien le Président du CNDLT.

Le projet transmis par Marcel FERRARI, excusé aujourd'hui, est d'aller à la rencontre de chaque ligue pour accompagner la mise en place d'actions spécifiques. Des représentants de clubs, de comités départementaux, élus et salariés de chaque ligue seront invités.

Anne TOURNIER-LASSERVE demande que les référents de ligues du Bureau fédéral soient également associés.

3. Avenir du suivi médical des athlètes listés Espoirs

Martine PREVOST présente le projet de la Commission médicale de laisser aux ligues le suivi médical réglementaire (SMR) des athlètes listés « espoirs ».

Elle explique que ce suivi, allégé par rapport à celui des athlètes « élite », a un coût annuel d'environ 70€/athlète.

Le médecin coordonnateur de chaque ligue aurait la charge d'étudier le bilan des examens médicaux, moyennant une aide financière de 25€/dossier. Une partie de cette somme pourrait éventuellement être prise en charge par la Fédération.

Le nombre moyen de listés « espoirs » par ligue est de 35 avec de grandes disparités puisque l'Île de France en compte environ 120, Auvergne Rhône-Alpes 75, etc.

Anne TOURNIER-LASSERVE confirme que ce sont bien les ligues qui sont en lien avec les listés « espoirs ». Elle suggère une participation financière des clubs et des comités départementaux.

André OLIVE reconnaît que la somme demandée reste raisonnable mais constate des problèmes liés à l'éparpillement des athlètes dans les ligues qui ont fusionné ainsi qu'une vraie difficulté à trouver un médecin de ligue prêt à s'investir.

Martine PREVOST explique qu'un médecin de ligue est simplement là pour coordonner et faire le bilan des examens. Il est en outre plus proche des athlètes de sa ligue que le « médecin de Paris ».

Jean-François ROUILLE a choisi de regrouper pendant 2 jours les 73 listés « espoirs » de sa ligue au CREPS de Boulouris où tous les examens ont pu être faits, pour un coût total de 5 800 euros. Ce regroupement permet en outre de faire passer à tous des informations (prévention dopage, etc.).

Éric RAUL confirme que le suivi médical peut se faire dans un CREPS, surtout s'il existe des accords.

Martine PREVOST précise que les ligues ont le libre choix du lieu d'un éventuel suivi médical commun à tous les athlètes concernés.

Éric BERENYI souligne le coût très important que ce suivi représente pour la Ligue d'Île de France car c'est un gros travail pour le médecin de gérer tout le côté administratif.

Jean-François ROUILLE rappelle que les médecins peuvent utiliser le système de « don aux impôts ».

Martine PREVOST indique que ce projet de financement par les ligues ne concerne pas la saison en cours. Pour la saison 2020-2021, il sera d'ailleurs demandé à l'ANS si les coûts engendrés par ce suivi médical seront éligibles au titre des aides du PSF.

Martine PREVOST va rédiger une note, avec l'aide d'Albane PARISOT du Département médical, pour que tous les Présidents de ligues aient les mêmes informations.

4. OFA : Point d'étape et retour des ligues

Christine VIRLOUVET, membre du Bureau fédéral en charge de l'OFA, indique en préambule que les parties administratives et règlementaires sont terminées.

Des derniers ajustements ont été faits concernant les dénominations des premiers niveaux des domaines « Jury » et Direction ».

Le terme « assistant », jugé peu valorisant, est remplacé par « juge-assistant » et par « dirigeant-adjoint ».

Le système de paiement en ligne pour les particuliers est désormais opérationnel.

De nombreuses formations sont régulièrement mises en ligne. Il faut maintenant alimenter la plateforme en ressources numériques.

Jean-François ROUILLE fait remarquer que les ligues perdent des ressources qu'elles avaient grâce, par exemple, aux formations « ABC ».

Il faut en outre rétribuer les formateurs intervenant, par exemple, sur le module transversal « Ethique ». Est-ce au tarif OFA ?

Christine VIRLOUVET indique que 3 ligues, seulement, indemnisaient les formateurs.

Richard CARLON signale que ce système était illégal. Christine VIRLOUVET propose que chaque ligue transmette un bilan 2019 des actions de formations accompagné d'un bilan financier afin de préparer au mieux le budget 2020.

5. Projet 2020 de valorisation des Jeunes Juges

Didier VAREECKE, Président de la CNJ, présente le projet (annexe) destiné à valoriser les 24 meilleurs Jeunes Juges (U16 ; 12 filles et 12 garçons) de l'année 2020.

Le choix de la compétition à laquelle ils seront invités n'est pas encore définitivement arrêté : Meeting de Paris ou Championnats d'Europe.

Un budget est présenté prenant en compte un séjour à Paris de 3 ou 4 journées lors des Championnats d'Europe 2020.

Accord de principe du CNDLT pour 4 journées.

Alain MARTRES s'étonne qu'un tiers des 24 Jeunes Juges soient des juges UNSS ou UGSEL, donc non licenciés à la FFA. Cela pose en outre un problème de responsabilité et d'assurance.

Didier VAREECKE prend bonne note du problème évoqué.

Il rappelle ensuite la tenue des Assises des Jeunes les 7-8 décembre. Une centaine de personnes sont inscrites, ce qui est satisfaisant. Il regrette cependant qu'assez peu de Présidents de CDJ et même de CRJ soient présents, alors que ce sont eux qui doivent décliner dans les ligues le Plan de développement.

6. Harmonisation de l'appellation des différents Championnats hivernaux et estivaux

Si on prend l'exemple du cross, la confusion règne depuis la fusion des ligues, quant à la dénomination des différentes compétitions qualificatives. Après les Championnats départementaux, on parle, selon la ligue à laquelle le licencié appartient, de compétitions (ou Championnats) de zones, de pré-régionaux, de ¼ de finales, de régionaux, interrégionaux, ½ finales, etc.

Alain TALARMIN, Président de la CSO évoque aussi le problème du Challenge national de cross. Dans quelles compétitions les points doivent-ils être multipliés par 2 ? par 4 ?

Faut-il renommer les Championnats régionaux des ligues qui ont fusionné, « interrégionaux », parler de « départements/ territoires/régions/France » ?

Quelles compétitions doivent s'appeler « Championnats » ?

Daniel ARCUSET indique que ce sujet a été évoqué lors d'une réunion de la CSO. Le choix de ces dénominations aura un impact sur le SIFFA et dans Logica.

7. Centenaire de la FFA.

Jean-Pierre FOURNERY fait le point sur l'avancement des différentes actions.

- Une réunion va avoir lieu avec le producteur du film « 100 ans d'athlétisme », mais ce film ne sera réalisé que s'il est autofinancé.

- L'exposition itinérante se composera de 21 panneaux (+1 pour les ligues) abordant 6 thématiques.

Des discussions sont en cours avec les villes d'Angers et de Paris pour décider de la durée et du lieu où l'exposition temporaire (avec de nombreux documents et objets divers) sera présentée.

- Le « Livre du Centenaire » est en cours de finalisation. Luc VOLLARD et toute l'équipe de la CDH ont beaucoup travaillé pour la réalisation de cet ouvrage de 300 pages qui sera divisé en périodes chronologiques.

Ce livre sera en vente sur le site (boutique) de la Fédération. La question se pose de savoir s'il sera aussi proposé à la vente pour le grand public et à quel prix.

- Le Conseil régional d'Île de France a annoncé qu'il financerait la soirée de clôture du Centenaire. Mais dans chaque structure déconcentrée, la journée de clôture du Centenaire pourrait être une fête de l'athlétisme avec des animations.

- La POSTE a fait des propositions pour la réalisation d'un « timbre du Centenaire ». Des précisions vont être envoyées pour l'acquisition de planches de 30 timbres (timbre vert) à 0,83 € si 5 000 planches sont commandées.

8. Bilan de l'opération Zoom RH

Jean-Marc BERAUD annonce qu'un bilan de cette opération sera envoyé aux Ligues avec différents documents, notamment ceux constituant le Kit RH.

9. Etat du renouvellement des licences Santé Loisir et Running

Suite aux remontées de clubs mécontents de l'augmentation des cotisations ligues et comités pour les licences santé et les licences running dans certains territoires et l'impact sur le renouvellement des dites licences, après études et comparaison, on ne peut cependant pas tirer de conclusions car les situations sont très variées, même si on constate, globalement, des difficultés dans le secteur santé mais une progression des licences running.

10. Intervention du Président André GIRAUD

André GIRAUD présente ses excuses pour son retard dû à l'actualité, très chronophage dans cette période difficile. Il dit tout le plaisir qu'il a, de se retrouver « en famille » au sein du CNDLT.

Il évoque la baisse constatée du nombre de licences, due à plusieurs raisons parmi lesquelles le choix délibéré de certains clubs de ne pas licencier leurs catégories « jeunes ». Cette situation pénalise à la fois les structures déconcentrées et la Fédération. La CSR va faire des propositions pour mettre fin à cette dérive très dommageable.

Le Président évoque aussi le problème des mutations. La CSR travaille également sur ce sujet.

Il rappelle ensuite les domaines d'intervention de deux partenaires importants de la Fédération. La MAIF s'occupe de tout ce qui concerne les assurances, le Crédit Mutuel du secteur bancaire. Aucun des deux ne doit empiéter sur le champ d'action de l'autre.

Le Crédit Mutuel souhaite décentraliser certaines actions et se rapprocher des territoires. Il en va de même pour la MAIF.

Jean-Pierre FOURNERY évoque la possibilité d'inviter le délégué régional (ou départemental) MAIF aux Assemblées générales. Il se propose de faire le lien entre les ligues et les responsables régionaux de la MAIF et du Crédit Mutuel.

Pour terminer, le Président rappelle que des opérations de Job Dating « du sport vers l'emploi » peuvent être organisées dans les ligues. La Fédération peut donner des informations aux clubs et aux structures intéressés qui le souhaitent (2 annexes).

Jean-Marc BERAUD, Président du CNDLT, avec l'aide d'Alain MARTRES, Secrétaire général adjoint

Annexes

- Projet de valorisation des Jeunes Juges
- Job Dating (2 annexes)